

Plan stratégique de PIARC (Association mondiale de la Route) - 2024-2027

COMITE TECHNIQUE 4.6 – NORMES DE CONCEPTION DES ROUTES

Vue d'ensemble

Description des stratégies/objectifs dans le plan stratégique 2024-2027 :

- Développer une base de données de lignes directrices pour les normes de conception des routes, pour comparer les normes applicables et pour recommander leur utilisation dans d'autres pays, principalement dans les pays à faible revenu.
- Fournir aux administrations routières membres de PIARC une base pour l'amélioration et l'homogénéisation de leurs normes de conception de la géométrie routière.
- Identifier les changements dans les normes de conception des routes avec une mise à jour constante des tendances en matière de conception des routes liées à l'évolution de la mobilité et à l'émergence de nouvelles technologies.
- Évaluer l'utilisation de BIM dans la conception, en évaluant des exemples de son utilisation dans des projets de différents pays.
- Présentation des normes BIM dans la conception, à différents stades de la documentation de conception.
- Recommandations de l'utilisation de BIM dans l'érection sur la base de l'expérience acquise.

Les travaux menés dans le cadre du Groupe d'étude 4.1 s'inscriront dans la continuité des travaux menés dans le cadre du cycle 2020-2023. Les travaux comprendront également un examen des travaux réalisés par d'autres CT sur le BIM dans la gestion du patrimoine.

4.6.1 Base de données des normes de conception des routes

Objectif : L'objectif de ce travail est d'analyser :

- Le recueil de lignes directrices pour la conception des routes dans de nombreux pays (sur la base d'une enquête dans les pays membres de PIARC), en tenant compte des pays à faible revenu,
- La préparation d'une base de données sur les normes de conception des routes,
- La comparaison des différences significatives entre les lignes directrices dans les critères de conception indiqués.

Questions de recherche préliminaires : Les analyses seront menées sur la base de normes de conception routière sélectionnées (aspects sélectionnés) dans différents pays qui sont en mesure de préparer des données et devraient répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les aspects les plus importants des normes de conception des routes ?
- Quels sont les cas extrêmes ? Est-il possible de créer une ligne directrice ?
- Est-il possible de transférer les normes de conception des routes à d'autres pays ?
- Quelles sont les recommandations de PIARC concernant les éléments géométriques les plus importants de la conception des routes ?

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière car il fournit une vue d'ensemble des normes de conception des routes. Sur la base de ce travail, il sera possible de comparer les critères de conception les plus importants et de transférer les connaissances en matière de conception routière, principalement vers les pays à faible revenu.

Public : Ce document bénéficiera à la fois aux autorités routières et aux concepteurs de routes. Il leur permettra de comparer les meilleures pratiques des normes de conception routière et de transférer les connaissances entre les différents pays.

Produits livrables : Études de cas, enquête, atelier ou conférence, médias sociaux.

Contexte des travaux du Comité technique sur ce sujet : Analyse documentaire de PIARC, état de l'art, normes de conception routière. Groupe d'Étude 4.1 Normes de conception routière, 2022 en 2022

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Le travail sera consacré non seulement aux PRFM mais aussi à d'autres pays dans lesquels des normes de conception routière sont élaborées. Toutefois, les résultats devraient présenter un niveau élevé de transférabilité des meilleures normes actuelles en matière de conception des routes aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Inclusion et diversité des genres : Le travail n'est pas directement lié aux aspects de genre et de diversité. L'élaboration de normes de conception des routes devrait avoir un impact sur l'amélioration des conditions de circulation et de la sécurité routière des personnes à l'échelle régionale et mondiale.

Durée potentielle : 2024-2027.

4.6.2 BIM pour la conception

Objectif : L'objectif de ce travail est d'analyser :

- Une collection d'études de cas sur la mise en œuvre du BIM dans la conception routière,
- Comparaison des normes BIM pour les différentes étapes du projet, les pays et les recommandations pour l'application.

Questions préliminaires de recherche : Les analyses seront menées sur la base d'exemples d'applications BIM dans le domaine de la conception dans différents pays et devraient répondre aux questions suivantes :

- Quel est le niveau d'application du BIM dans la conception aux différents stades des projets ?
- Quels sont les projets d'introduction du BIM dans la conception dans les différents pays ?
- Existe-t-il des modèles pour ces documents, en fonction de l'état d'avancement de la documentation de conception ?

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière car il fournit un examen des études de cas pour l'application du BIM dans la conception des routes. Sur la base de ce travail, il sera possible de comparer et de recommander des normes pour le BIM dans la conception des routes.

Public : Ce document sera utile aux autorités routières, aux concepteurs de routes et à l'industrie routière. Il leur permettra de reconnaître les problèmes liés à l'application du BIM dans différents pays, de les comparer et de transférer les connaissances entre les différents pays.

Produits livrables : Études de cas, enquête, atelier ou conférence, médias sociaux.

Contexte des travaux du Comité technique sur ce sujet : Rapports BIM de PIARC relatifs à la gestion des actifs.

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Les travaux seront consacrés non seulement aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, mais aussi à d'autres pays dans lesquels les normes BIM en matière de conception sont développées. Les résultats devraient aider à prendre une décision lors de l'introduction, dans les PRFM, du BIM dans la conception.

Inclusion et diversité des genres : Le travail n'est pas directement lié aux aspects de genre et de diversité.

Durée potentielle : 2024-2027.